



Le Centre d'Intervention Précoce (CIP) du CH La Chartreuse fête ses 10 ans !

Le Centre d'Intervention Précoce (CIP) du CH La Chartreuse fête cette année ses 10 ans. Ce service pionnier, intégré au Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne (C2RB), accompagne depuis novembre 2015 les jeunes âgés de 16 à 35 ans présentant des signes précoces de troubles psychiques ou ayant vécu un premier épisode psychotique. Son objectif : intervenir tôt, prévenir l'évolution vers des troubles psychiques sévères tels que la schizophrénie ou la bipolarité, et favoriser le rétablissement et la réinsertion sociale, scolaire et professionnelle.

Un modèle précurseur en France

Dès sa création, le CIP du CH La Chartreuse s'est distingué par une approche inédite : associer intervention précoce et réhabilitation psychosociale au sein d'un même dispositif. Cette articulation, encore rare au niveau national, est aujourd'hui considérée comme un modèle de référence dans la prise en charge des troubles psychiques émergents.

Le dispositif repose sur une équipe pluridisciplinaire (psychiatres, psychologues, neuropsychologues, infirmiers case managers, éducateurs spécialisés, pairs-aidants) qui construit avec chaque jeune un parcours de soins personnalisé.

Les prises en charge proposées combinent :

- une évaluation médicale et neuropsychologique approfondie
- un suivi intensif dans le milieu de vie ordinaire par les infirmiers case managers
- des ateliers de remédiation cognitive
- des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- un accompagnement spécifique visant à limiter le caractère traumatisant des premiers contacts avec la psychiatrie.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé coordonné par un infirmier case manager, véritable fil rouge de son parcours, garant de la continuité du soin et du lien avec les proches.

Le CIP et l'équipe Transition, dédiée aux 15-25 ans, constituent aujourd'hui une filière complète d'intervention précoce, reconnue pour la qualité et la pertinence de son modèle.

Le modèle du CIP repose sur une clinique fine et intégrative, qui dépasse la simple prévention :

L'intervention précoce, c'est aussi être capable de poser des diagnostics précis, d'identifier d'éventuels troubles du neurodéveloppement ou des maladies génétiques associées. C'est une approche complète, pluridisciplinaire et centrée sur la personne.

Juliette MARTIN, cheffe du pôle Réhabilitation et médecin coordonnateur du C2RB

En 2023, le CIP a enregistré une hausse de 30 % du nombre d'interventions et de consultations, traduisant la montée en puissance et la pertinence du dispositif. Le faible taux d'abandon, la forte adhésion des familles et la diminution des hospitalisations sous contrainte figurent parmi les principaux indicateurs de réussite du CIP.

Intervenir tôt : pourquoi ?

La période comprise entre 12 et 25 ans se caractérise par une grande vulnérabilité mais aussi par une grande plasticité cérébrale. Un diagnostic précoce réduit significativement le risque de chronicisation, d'isolement social ou de réhospitalisations répétées.

75 %

Près de 75 % des troubles psychiques débutent avant 25 ans et la moitié avant 18 ans.

10 000

En France, environ 10 000 personnes vivent un premier épisode psychotique chaque année.





L'intervention précoce ne vise pas la prise en charge des troubles anxieux ou dépressifs isolés, dont l'impact peut pourtant être important. Elle se concentre sur le repérage des signes annonciateurs de troubles psychiques graves et potentiellement handicapants, comme les troubles psychotiques débutants ou les troubles bipolaires émergents. Elle suppose de repérer, diagnostiquer et accompagner les jeunes de manière globale et intégrative. L'un des principaux enjeux de la prise en charge précoce est de ne pas laisser s'installer le handicap fonctionnel ni la désinsertion sociale. Intervenir tôt permet de préserver les parcours de vie : éviter une décompensation pendant les études, les ruptures scolaires, sociales ou professionnelles, mais aussi réduire les hospitalisations et rechutes.

Juliette MARTIN, cheffe du pôle Réhabilitation et médecin coordonnateur du C2RB



L'approche du CIP s'appuie sur une conviction forte : plus la prise en charge est précoce, meilleur est le rétablissement.

Cette stratégie s'inscrit dans une perspective à la fois humaine et économique, puisque selon une étude britannique, l'intervention précoce en santé mentale permet de réaliser des économies substantielles pour la collectivité ([McDaid et al., London School of Economics, 2016](#)).

Une reconnaissance institutionnelle et politique au niveau national

En dix ans, le modèle développé par le CH La Chartreuse à travers le CIP et le C2RB a dépassé le cadre régional pour devenir une référence nationale. Les équipes du CHLC sont aujourd'hui régulièrement sollicitées par d'autres établissements de santé souhaitant s'inspirer de l'organisation et des protocoles du CIP, dans la perspective de dupliquer ce modèle sur leur territoire. Les instances nationales font elles aussi appel aux professionnels du CIP pour prendre en compte leur expérience. Cette reconnaissance témoigne d'une prise de conscience politique progressive : repérer et accompagner précocement les jeunes en souffrance psychique n'est plus un enjeu marginal, mais un levier central des politiques publiques de santé mentale.

Le 5 septembre 2025, cette orientation s'est matérialisée lors de la demi-journée de réflexion « *Santé mentale des jeunes - Bâtir un modèle national d'intervention précoce* », organisée au Sénat. Le CH La Chartreuse y a été représenté par Juliette Martin, cheffe du pôle Réhabilitation et médecin coordonnateur du C2RB, qui a modéré la table ronde « Intervention précoce dans la cité : un enjeu interministériel ». Cette participation illustre la place du CHLC dans la construction du modèle national et son rôle actif dans la réflexion interministérielle autour de la prévention et du rétablissement. Dans le prolongement de cette rencontre, le gouvernement a confié au Pr Marie-Odile KREBS, au Dr Rachel BOCHER et à Mme Angèle MALATRE-LANSAC une mission nationale sur le repérage et l'intervention précoce en santé mentale, sous l'égide du ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick NEUDER. Les conclusions de cette mission, attendues en décembre 2025, devraient orienter la mise en œuvre d'un modèle national d'intervention précoce.

Le CH La Chartreuse, reconnu pour son expertise, fait partie des centres de référence consultés dans le cadre de cette réflexion nationale, en cette année où la santé mentale a été érigée en Grande Cause nationale.

Le CH La Chartreuse, membre fondateur du Réseau Transition

Le CH La Chartreuse fait partie des 14 premiers centres français à avoir intégré dès 2006 le **Réseau Transition**, réseau national piloté par le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences sous la direction de la Pr Marie-Odile KREBS. Ce réseau fédère les acteurs de l'intervention précoce, tout en favorisant la recherche, la formation et la diffusion des bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire. Le C2RB du CH La Chartreuse y joue un rôle actif, contribuant à la structuration nationale du dispositif et à la réflexion collective sur les politiques publiques en matière de santé mentale des jeunes. Cette participation s'inscrit dans la dynamique portée par le plan gouvernemental « Santé mentale et psychiatrie 2025 », qui vise à faire de l'intervention précoce un pilier du système de soins français.



L'équipe Transition : un « projet pépète » du ministère de la Santé

Complémentaire du CIP, l'équipe Transition du CH La Chartreuse, créée en 2020, s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans. Son rôle : assurer la continuité du parcours de soins entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie adulte, prévenir les ruptures et accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne, en lien étroit avec les familles, les établissements scolaires et les partenaires sociaux et médico-sociaux.



Cette approche innovante, centrée sur la coordination et l'autonomisation progressive des jeunes, a été reconnue par le ministère de la Santé comme « projet pépète » dans le cadre du Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP), en décembre 2024. Elle incarne un modèle duplicable d'organisation et de coopération territoriale, dans lequel les soins psychiatriques, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation psychosociale et la pair-aidance sont pensés de manière intégrée.

« Être reconnu "projet pépète" par le ministère de la Santé confirme que notre modèle fonctionne et qu'il répond à un besoin réel sur le terrain. L'équipe Transition illustre ce que doit être la psychiatrie d'aujourd'hui : une psychiatrie ouverte, coordonnée, centrée sur la personne, capable d'agir au bon moment, d'accompagner chaque jeune de manière adaptée et de limiter autant que possible l'impact des troubles psychiques sur leur parcours de vie » souligne Juliette MARTIN.



Locaux du C2RB, au sein duquel se trouve le Centre d'Intervention Précoce (CIP).

À PROPOS du C2RB

Le Centre Régional de Réhabilitation Bourgogne (C2RB) est un service de soin, de formation et de recherche qui comprend également une filière d'intervention précoce portée par l'équipe Transition dédiée à la prise en charge de jeunes patients âgés de 15 à 25 ans et le Centre d'Intervention Précoce pour les jeunes patients de 18 à 35 ans. Le C2RB a également développé une filière dédiée au diagnostic et à la prise en soin des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement sans déficience intellectuelle.

À PROPOS du Centre Hospitalier La Chartreuse

Acteur de référence en Côte-d'Or, le CH La Chartreuse est un Établissement Public de Santé Mentale. Il prend en charge les personnes souffrant de pathologies psychiatriques et/ou de handicap psychique, que ce soit en ambulatoire ou dans le cadre d'une hospitalisation. Psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée, réhabilitation psychosociale, activités médicales et médico-sociales... Les prises en soins proposées sont variées. La capacité d'accueil de l'établissement est de 357 lits et 315 places, soit un total de 672 lits et places. Le CHLC répond aux besoins d'un bassin de population de près de 400 000 habitants, notamment grâce à l'implantation de structures extra-hospitalières au plus près des patients. Il est également l'établissement porteur du Projet Territorial de Santé Mentale de Côte-d'Or ([PTSM21](#)).

■ Plus d'information sur le CH La Chartreuse et ses missions : www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr



CONTACT PRESSE

06 59 70 40 80
communication@chlcdijon.fr